

**Gérard Machet , confesseur de Charles VII
et Jean Majoris, précepteur du futur Louis XI,
deux chanoines amis retirés en Touraine**

Pierre Audin*

Gérard Machet († 1448)

Nous connaissons quelques éléments de la vie de Gérard Machet grâce aux nombreuses lettres échangées avec ses amis, sur des sujets religieux ou sur l'état du royaume. Quatre cents de ces lettres en latin sont demeurées à Saint-Martin de Tours, jusqu'à ce qu'en 1677 l'historien Baluze les achète pour Colbert. Elles passèrent ensuite à la Bibliothèque Royale puis à la Bibliothèque Nationale¹. Gérard Machet, né en Champagne, est devenu maître en théologie puis chanoine de Notre-Dame de Paris. Plus tard, alors confesseur de Charles VII, il soutint la cause de Jeanne d'Arc, défendit le gallicanisme et la Pragmatique Sanction et protégea l'université de Paris puis celle de Poitiers.

Confesseur royal, une charge particulière et unique

Gérard Machet devint confesseur du Dauphin Charles entre septembre et décembre 1420, à Mehun-sur-Yèvre : il eut alors l'obligation de suivre le roi dans tous ses déplacements², Machet faisant désormais partie de « l'hôtel » royal, lequel n'avait alors pas de siège fixe. En tant que confesseur, il avait près de lui un moine dominicain et plusieurs valets, dont Gobin Thibaut³, qui constituaient l'une des six « chambres » de l'hôtel, l'aumônier étant à la tête d'une autre chambre et les dix-huit chapelains de la chapelle royale composant la troisième chambre. Gérard Machet avait préséance sur les deux groupes précédents, il avait le droit de manger à part, l'aumônier étant par exemple tenu de dîner « en salle », et l'un des chapelains était spécialement attaché à son service, à charge pour lui de le rémunérer : ce chapelain fut longtemps Guillaume Bouchet, originaire de Tours, que Machet, nommé en 1435 évêque de Castres, choisit comme vicaire général pour le remplacer en son absence.

En tant que confesseur du roi, Machet recevait 50 livres tournois par mois, il était remboursé de ses frais d'avoine, de foin et d'hostellerie, et le roi lui offrait parfois des cadeaux pour le remercier, comme les trois selles et les trois harnais réalisés par Hennequin Pierremont, sellier à Bourges, d'une valeur de 60 livres tournois, ou les 80 écus donnés pour

✉* Membre de l'Académie de Touraine.

1 BnF, manuscrits latins 8577. Lettres conservées à Saint-Martin de Tours car probablement laissées en 1448 par Gérard Machet avec ses effets personnels dans le logis occupé plus tard par Jean Majoris.

2 Charles, quatrième fils de Charles VI, fut proclamé Dauphin en 1417, à l'âge de 14 ans. Il devint roi à la mort de son père Charles VI en octobre 1422.

3 Gobert ou Gobin Thibaut, élu des aides de Blois, était écuyer de l'écurie royale. En 1447, il épousa la nièce de Gérard Machet. Il témoigna au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, en avril 1456, en rapportant des paroles de Gérard Machet prononcées en faveur de la Pucelle.

acheter une mule ou bien encore en 1447 la somme de 700 livres offerte « pour bons services »...

À partir de 1439 son neveu Hugues Machet, notaire et secrétaire du roi, fut détaché auprès de lui. Hugues était spécialement chargé de rédiger les actes de chancellerie ordonnés par son oncle, actes qui concernaient surtout des sujets religieux. Ainsi, Gérard Marchet écrivit au chapitre de la collégiale Saint-Martin de Tours, en mai 1446, pour demander de faire bon accueil à Martin Chabot, qu'il venait de faire nommer à sa place comme titulaire d'un bénéfice⁴. Il correspondit avec son ami Martin Berruyer, doyen de la cathédrale de Tours (et futur évêque du Mans), pour l'encourager à demander la charge de chancelier de Notre-Dame de Paris, et il lui facilita l'accès aux œuvres de Jean de Gerson, le célèbre chancelier de l'université de Paris (mort en 1429) conservées par les Célestins. Dans une autre lettre, Machet cite Jean Berthelot, clerc du diocèse de Tours et l'aide à devenir chanoine de Tours et prévôt de la Varenne de Tours.

Gérard Machet et Jeanne d'Arc

Le confesseur royal était présent avec le duc d'Alençon, Robert le Maçon et Christophe d'Harcourt au premier entretien de Jeanne d'Arc avec le roi⁵. Très vite, il rappela avoir lu qu'une pucelle devait venir, « qui secourrait le roi de France », et que la jeune Lorraine était celle-ci, car « il n'avait rien trouvé ni remarqué que de bon et de conforme à la foi catholique et qu'attendu son état, sa simplicité et sa mise, le roi pouvait se confier à elle ». Gérard Machet fut également présent lors de la seconde entrevue de Jeanne avec Charles VII, mais celle-ci, qui avait demandé à avoir un entretien privé, n'a consenti à l'accepter, avec quatre autres familiers, « qu'à condition de jurer qu'ils ne révéleraient rien de ce qu'elle dirait ». Gérard Machet eut l'occasion de s'entretenir avec trois des compagnons de la jeune fille, Jean de Metz, Jean Coulon et Bertrand de Poulengy, il fit ensuite partie des membres du clergé chargés d'interroger Jeanne. Lorsque celle-ci partit à Poitiers avec la Cour, Gérard Machet s'enquit régulièrement de ses faits et gestes, il chargea même un jour son assistant Gobin Thibaut d'accompagner deux maîtres en théologie jusqu'à la maison où Jeanne était hébergée. Enfin, lorsqu'à son retour d'Orléans Jeanne arriva en compagnie de Dunois et supplia le roi d'aller à Reims, il était présent à Loches, « dans la chambre de retrait du roi » avec Le Maçon et Harcourt.

Un religieux toujours sur les chemins

Dans ses lettres, le confesseur se plaint à plusieurs reprises de ses « vingt-huit années d'errance », entre les différentes résidences royales, Poitiers, Bourges, Tours, Mehun-sur-Yèvre, Selles-sur-Cher, Loches, Chinon, Amboise..., dans lesquelles il ne séjourne en général qu'un ou deux mois, sans compter les déplacements pour suivre le roi lorsque celui-ci négocie des traités ou conduit ses troupes à la guerre. Il se rend aussi de temps à autre à la basilique

4 Chabot, du diocèse d'Angers, est maître es arts, professeur à la faculté de théologie de Paris depuis 1435. Grâce à l'intervention de Gérard Machet, il avait obtenu la charge d'écolâtre de Saint-Martin. Sa nomination en 1446 comme recteur de la faculté de théologie de Paris l'obligea à quitter Tours.

5 Robert Le Maçon fut chancelier du Dauphin, et celui-ci lui conserva son poste en devenant roi. Le Maçon a soutenu Jeanne d'Arc, et c'est lui qui a signé l'acte octroyant la noblesse à la famille d'Arc en décembre 1429. Christophe d'Harcourt, fils de Jacques de Montgomery, était conseiller aux parlements de Paris et de Poitiers.

Saint-Denis, pour superviser la chronique officielle du règne de Charles VII, rédigée par Jean Chartier : celui-ci, qui sort peu, utilise beaucoup les récits faits par son illustre visiteur. Ce n'est que durant les trois dernières années de sa vie que Gérard Machet put enfin se reposer, lorsque Charles VII resta à Chinon et à Razilly⁶ de novembre 1445 à octobre 1446 : pour Machet, ce fut « comme des vacances, nous parcourons le pays, nous nous portons vers les lieux salutaires, propices au repos, éloignés du tumulte » (*Lettres* 390, 391 et 392). Les deux années suivantes, en 1447 et 1448, Charles VII séjourna de préférence aux Montils⁷, et son confesseur logea à Tours, au cloître de la basilique Saint-Martin, dans la maison de son ami Jean Majoris, alors absent. Celui-ci était maître de la chanterie de la collégiale et confesseur du Dauphin Louis, futur Louis XI : à ce titre, il avait passé plusieurs années en compagnie du confesseur royal, et les deux hommes avaient sympathisé. Plus tard, lorsqu'ils ont été séparés, ils se sont souvent écrit. À Tours, chez son ami (peut-être dans la maison ancienne qui fait face à la psallette, rue Rapin), Gérard Machet se sent « presque comme chez lui » et ne cache pas la joie qu'il en ressent.



Fig.1-Le logis du XII^e siècle du n° 4 rue Rapin (cliché P. Audin).



Fig.2-Presque en face du logis, une partie de la psallette de Saint-Martin (cliché P. Audin).

Il y séjourne la mi-décembre 1446 à la fin du mois de mars 1447 puis à nouveau au printemps 1448⁸. Il se plaît à Tours certes, mais il souffre de crises de goutte⁹, et il a perdu l'usage de son œil droit ce qui le gêne pour lire. Il utilise des collyres, mais sans résultats. Durant l'année 1447, aidé par son secrétaire, il continue cependant à écrire, à Jean Majoris, au frère de Jacques Cœur, à l'archevêque d'Aix Robert Roger... Plusieurs de ses correspondants lui envoient du vin ; en juin 1447 il remercie l'un d'eux pour « un *dolium*¹⁰ de vin, le meilleur que j'ai bu » et il répond à un autre, en novembre, « que le vin reçu sera très utile pour mes articulations douloureuses, et une nécessité très urgente pour lutter contre l'excessive rigueur de l'hiver ».

6 Le château de Razilly, à Beaumont-en-Véron (quelques kilomètres à l'ouest de Chinon) était loué par le roi à l'un de ses chambellans, Jean de Razilly, dont l'épouse était dame d'honneur de la reine. Il y a séjourné à sept reprises. Son propriétaire, pour en améliorer le confort, fit en 1445 diviser en deux chambres la grande salle et y fit placer une cheminée et trois retraits. C'est là que parfois Charles VII rencontrait Agnès Sorel. Le château, longtemps en ruine et sans toiture, est en cours de restauration.

7 Le rendez-vous de chasse des Montils, à La Riche, immédiatement à l'ouest de Tours, était également loué, au chambellan Hardouin de Maillé. Charles VII y fit rédiger en 1454 la *Coutume de France*... Son fils Louis XI, qui avait passé une partie de sa jeunesse aux Montils, l'acheta en février 1464 pour 5500 écus d'or.

8 *Hospitatus sum in domicilio nostri Majoris juxta desiderium anima mee.*

9 *...mala sanus et gutturnosus ; ... in luce unius oculi, quia dexter obscuratus est...*

10 Terme littéraire qui désigne un tonneau, selon *L'Art du tonnelier* d'Auguste Fougeroux.

Durant sa dernière année de vie, Gérard Machet n'a pas renoncé à écrire : en avril il envoie une lettre de remerciement au pape Nicolas V, puis il correspond avec Guillaume d'Estouteville, avec Alain de Coëtivy, Hugues de Rouffignac évêque de Rieux, Pierre Mazelier..., il évoque dans deux lettres le procès de Guillaume Mariette¹¹ dont on parle beaucoup en Touraine, mais pour dire que cette affaire ne le surprend pas, « étant donné le comportement des grands serviteurs de l'État », il exprime également sa lassitude de la vie de Cour. Fin juin il correspond avec Antoine Caille à propos de ses yeux, insistant sur la nécessité de ne recourir qu'à des médecins expérimentés (a-t-il été mal opéré d'une cataracte ?), et enfin au début du mois de juillet il rédige une lettre pour son ami Jacques de Cérizy, dans laquelle il demande que l'on prie pour lui.

Devenu vieux et infirme, il se retira dans une sorte d'ermitage près de Loches, peut-être aux Roches-Saint-Quentin¹², domaine appartenant à Jean du Puy¹³, où il a vécu ses derniers jours, « réchauffant ses vieux os au soleil » et recevant dans son « *hospicium* » quelques chanoines tourangeaux envoyés aux nouvelles par son ami Jean Majoris. Décédé le 17 juillet 1448 à l'âge de 68 ans après avoir légué à Saint-Martin la somme de cent écus d'or pour que les chanoines célèbrent chaque année l'anniversaire de sa mort, Gérard Machet a été enterré dans la basilique, « *in medio choro* ». Détérioré en 1562 par les Protestants, son tombeau n'a été remis en état qu'un siècle plus tard : on y lisait une longue épitaphe en latin, rappelant sa vie et ses mérites¹⁴.



Fig.3-Le château des Roches à Saint-Quentin-sur-Indrois, tel qu'il se présentait au XV^e siècle. La partie sommitale de la tour est une adjonction tardive, comme sa porte à fronton triangulaire et les moulures séparant ses étages (carte postale 1920).

11 Guillaume Mariette, notaire et secrétaire du roi, maître des requêtes de l'hôtel du Dauphin, a été accusé de correspondance secrète avec le duc de Bourgogne. Arrêté en 1447, transféré à Chinon en avril 1448 puis à Paris, Mariette a été exécuté à Tours. Ce procès fut suivi de plusieurs autres, en 1450 ceux de Jean Saincoins et de Bertrand de Beauvau, en 1451 ceux de Charles de Culan et de Jacques Cœur...

12 Commune de Saint-Quentin-sur-Indrois. La lettre 390 dit : « *Exivi de loco quietis et pacifice habitationis vestre et venimus ad heremum juxta Locas...* ». Charles VII avait séjourné aux Roches-Saint-Quentin l'année précédente, durant une partie des mois de juin et de juillet 1447, il y resta à nouveau du 17 avril au 6 mai 1452, en revenant de Montbazou.

13 Jean Du Puy, plus tard maître de la Chambre des comptes du roi et son épouse Éléonore de Paul (Angevaine élevée avec Marie d'Anjou, future reine de France) ont hébergé Jeanne d'Arc lorsque celle-ci a séjourné à Tours, probablement rue de la Monnaie plutôt que dans leur autre résidence de la rue des Carmes.

14 Le texte de l'épitaphe a été publié par Carré de Busserolle (J.-X.), *Dictionnaire géographique, historique...*, Mémoires SAT, 32, 1884, t. IV, p.139 :...*hoc tumulo castrensis clastro Gerardi ossa jacent Macheti...* Busserolle fait naître Machet à Blois, en 1380, sans preuves.

Jean Majoris († 1465)

Né en 1397 ou 1398, en un lieu inconnu, il fut un ami très proche de Gérard Machet, qui lui a écrit plusieurs lettres, dont trois ont été conservées¹⁵. En 1428 il fut choisi par Charles VII comme précepteur et confesseur de son fils le Dauphin Louis, mais il n'a réellement exercé cette charge que de 1431 à 1437, car dans un rapport de procès de 1430 il est seulement qualifié de secrétaire du roi. Pourtant il resta au service du futur Louis XI durant un peu plus de vingt années. Le Dauphin (né en 1423) résidait alors à Loches, où il est surveillé par sa marraine Catherine de l'Île-Bouchard et par son parrain le duc Jean II d'Alençon. Son premier précepteur fut Jean de Gerson, ancien chancelier de l'Université de Paris, qui lui donna des notions de latin, d'histoire et de mathématiques¹⁶. Celui-ci fut remplacé en 1428 par Jean Majoris, licencié en droit et théologien, maître ès arts, curé de Nieul-le-Dolent (Vendée). Bon clerc et bon latiniste, Majoris donna une solide instruction à son élève qui, dès l'âge de quatorze ans, devint « bien lisant, bien entendant et bien parlant latin et françois », ainsi que l'italien, tout en suivant en parallèle les leçons de maniement d'arc, de lance et d'épée données par le bailli de Touraine Guillaume d'Avaugour, seigneur de la Roche-d'Ambille à Nouzilly. Cet enseignement permit à un envoyé de Charles VII d'écrire que, venu à Loches et étant allé voir Mgr le Dauphin au château, il l'avait trouvé « bel et gracieux et très bien formé, et bien agile et habile pour son âge ».



Fig.4-Le dauphin Louis, futur Louis XI, sanguine et pierre noire, par Jacques Le Boucq, Recueil d'Arras, Bibliothèque municipale d'Arras, f° 7.

Chanoine prébendé de la collégiale Notre-Dame de Loches, Jean Majoris avait été contraint en 1430 de soutenir devant le parlement de Poitiers un procès contre un nommé Guion Bernard qui revendiquait cette charge. Il était trésorier non-résident de la cathédrale de

¹⁵ BnF, manus. lat. 8577, n° 239 (f° 58), n° 357 (f° 94) et n° 386 (f° 103).

¹⁶ Contrairement à ce que l'on a longtemps cru, Jean Majoris n'est pas le destinataire des *Instructions* de Jean Gerson (1429), il s'agit plutôt de Jean d'Arsonval, précepteur du Dauphin Louis duc de Guyenne. Une autre version de Gerson fut plus tard offerte à Jean de Bony (?), précepteur du Dauphin Charles, futur Charles VII.

Reims en 1434 (il est ainsi qualifié dans une lettre concernant la campagne du Dauphin en Allemagne). La bibliothèque du Louvre étant alors inaccessible, Majoris avait acheté pour le Dauphin plusieurs livres « en beau parchemin richement enluminé, pour lui faire apprendre », que le roi lui avait remboursés et lui avait offert en 1437 une chapelle portative. Le Dauphin a soutenu en 1440 la candidature de son précepteur à l'évêché de Châlons, en vain¹⁷, et déjà en 1432 le jeune Louis, qui n'était alors âgé que de neuf ans, avait adressé au pape Eugène IV une supplique en faveur de celui-ci. Jean Majoris a cependant réussi à obtenir l'année suivante la charge de chantre de l'abbaye Saint-Martin de Tours, le Dauphin ayant demandé au chapitre de l'accueillir dès qu'une place se serait libérée (Lettre n° VI) : en 1453 il participa à ce titre à la cérémonie d'installation de la nouvelle châsse de saint Martin¹⁸ et trois ans plus tard il obtint une prébende comme chanoine de Notre-Dame de Paris, mais on sait qu'en 1455 il siégeait toujours au chapitre de Saint-Martin de Tours.

Cette accumulation de charges contribua à en faire un homme aisé, souvent remercié financièrement par le roi ou par son élève, et des gratifications s'ajoutaient à sa pension annuelle de 200 livres tournois (laquelle était passée à 300 livres en 1438) : 50 livres en 1437 pour avoir accompagné le Dauphin en Dauphiné, 20 livres en 1439 pour l'avoir suivi en Languedoc, 100 livres en 1444, en 1447 (« pour les frais occasionnés par le service du Dauphin »), en 1449 encore, autant en 1454, cinquante pièces d'or en 1447 « pour acheter une belle mule¹⁹ ». En 1444 Jean Majoris fut chargé par le Dauphin Louis d'effectuer à sa place un certain nombre de pèlerinages, et l'année suivante celui-ci lui donna l'ordre de répartir entre trois abbayes la somme de 400 écus d'or²⁰.

En 1450- il avait alors cinquante-deux ans-, il résigna sa prébende parisienne et sa charge de trésorier de la cathédrale de Reims en faveur de Thomas de Gerson, neveu de l'ancien chancelier de l'Université de Paris et auquel il était probablement apparenté, puis quitta le service du Dauphin Louis. Cinq ans plus tard, Jean Majoris, en échange de la somme de 100 livres tournois, céda à la reine Marie six livres de classe manuscrits et richement enluminés dans lesquels le Dauphin avait appris à lire, pour servir à l'instruction du plus jeune frère de Louis XI, Charles, duc de Berry, alors âgé de neuf ans. Il offrit à la basilique Saint-Martin, en 1460, une tapisserie représentant la vie de l'évêque tourangeau, que les chanoines acceptèrent d'accrocher à sa demande aux piliers du chœur. De ses écrits, on connaît trois dissertations, consacrées à l'Église, à l'autorité du pape et au concile²¹.

Dès qu'il fut retiré de toute charge, Jean Majoris s'installa à Tours, probablement en 1452, dans sa maison canoniale où il est mort quinze ans plus tard, en janvier 1465, vingt-quatre années après son ami Gérard Machet. Le logis fut ensuite occupé par son successeur à la tête de la chanterie (psalette) de Saint-Martin, Thomas de Gerson.

17 AD Marne, E 4774, f° 76.

18 Charavay, *Lettres de Louis XI*, Pièces justificatives (BnF, Fr 20593 ; Pièces justif. p. 164, 165, 168 et 172).

19 Dom Housseau, *Catalogue analytique des diplômes...de la collection de dom Housseau*, par É. Mabilley, *Mémoires SAT*, 14, 1862. t. IX, n° 3948.

20 Charavay, Pièces justificatives p. 190 et 202 : « Je Jean Majoris, confesse avoir reçu de maître Nicolas Erlant, trésorier de Dauphiné, la somme de ... ».

21 Ces dissertations (*Disputatio*...sur le pouvoir de l'Église ; *disputatio*...sur l'autorité du concile par rapport au pape ; *disputatio*...sur le pouvoir du pape) ont été publiées dans *Œuvres de Gerson*, Anvers, éd. E. Dupin, 1706, t. II, p. 1121-1164).

Bibliographie Machet

FOUGEROUX de Bodaroy (Auguste), *L'Art du tonnelier*, éd Saillant et Nyon, 1763, 68 p.

SANTONI Pierre, *Gérard Machet, confesseur de Charles VII, et ses lettres*, thèse de l'École des chartes, 1968, 4 vol.; compte rendu de 147 p. sur internet (halshs.archives-ouvertes.fr).

Pierre Santoni va publier les Lettres de Gérard Machet (en latin, commentées en français), édition en cours, partiellement visible sur le site shs.hal.science/halshs-1215771.

VALLET de VIRIVILLE Auguste, « Charles VII et ses conseillers, 1403-1461 », *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1859, p. 61 (coll. « Mémoire sur les institutions de Charles VII »).

Bibliographie Majoris

CHARAVAY Étienne, *Lettres de Louis XI*, Paris, éd. Librairie Renouard, 1883, t. I, p. 370-373, avec Pièces justificatives.

LA SELLE Xavier de, *Le service des âmes à la Cour : confesseurs et aumôniers des rois, du XIII^e au XV^e siècle*, Paris, Mémoires et documents de l'École des chartes, 43, 1995, p. 114, 155 et 319-320.

THIBAUT Marcel, *La jeunesse de Louis XI (1423-1445)*, Paris, Perrin, 1907, chapitre 1 : Les origines et l'enfance.

THOMAS Antoine, *Jean de Gerson et l'éducation des dauphins de France. Étude critique, suivie de deux de ses opuscules, et de documents inédits sur Jean Majoris, précepteur de Louis XI*, Paris, éd. Droz, 1930, 83 p. (dont une supplique du Dauphin Louis au pape Eugène IV en faveur de Jean Majoris, janvier 1432).